

Lens, le 2 novembre 2018



www.lens.ch

CONVOCATION

ASSEMBLEE PRIMAIRE

Les Citoyennes et les Citoyens de la Municipalité de Lens sont convoqués en assemblée primaire, le

LUNDI 26 NOVEMBRE 2018, A 19h30

à la salle bourgeoisiale de Lens, avec l'ordre du jour suivant :

1. **Protocole de la dernière assemblée. Acceptation.**
2. **Modification du coefficient fiscal de 1.15 à 1.10 (baisse d'impôt). Information.**
3. **Budget 2019. Acceptation.**
4. **Plan financier 2020/2022. Présentation.**
5. **Prolongation de la durée de validité des zones réservées instaurées le 2 décembre 2016 sur les zones à bâtir, au sens des dispositions des articles 19 LcAT et 27 LAT. Décision.**
6. **Régent Crans-Montana College. Demande d'octroi d'un cautionnement solidaire de CHF 33'550'000.- pour faire valoir le retour anticipé accordé par l'Assemblée primaire du 16 octobre 2013 afin de permettre un refinancement à taux réduit. Décision.**
7. **Fusion L'Energie de Sion-Région SA / Sierre-Energie SA. Décision.**
8. **Divers.**

Conformément aux dispositions légales, les Citoyennes et Citoyens ont la possibilité de consulter les documents relatifs aux points de l'ordre du jour ci-dessus, les après-midi du lundi au vendredi (de 14h00 à 17h30) au greffe municipal, et ce à partir du lundi 5 novembre 2018 jusqu'à la date de l'assemblée primaire.

**L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
DE LENS**